

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Morbihan  
Arrondissement de PONTIVY  
Canton de PLOERMEL  
Commune de MOHON

Décision numéro <sup>bis</sup> 55/2021 du 03 novembre 2021

OBJET : PASSATION D'UN MARCHÉ DE FOURNITURES EN PROCEDURE ADAPTEE AVEC LA SOCIETE JMS CONCEPT POUR LA FOURNITURE D'UNE MAIN COURANTE A LA SALLE POLYVALENTE DANS LE CADRE DES TRAVAUX D'ACCESSIBILITE

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération du 13 juillet 2020 portant délégations de pouvoirs au Maire par le Conseil Municipal et lui permettant notamment de préparer, passer, exécuter et régler les marchés de fournitures qui peuvent être passés en procédure adaptée dans la limite de 20 000 euros HT,

Vu la nécessité de la mise en place d'une main courante à la salle polyvalente pour des raisons d'accessibilité,

Vu la proposition de JMS CONCEPT de Guillac en date du 25 octobre 2021,

DECIDE

Article 1<sup>er</sup> : Il est passé un marché de fournitures avec JMS CONCEPT de Guillac pour l'achat d'une main courante à la salle polyvalente dans le cadre de travaux d'accessibilité au prix de 440 euros HT.

Fait à Mohon le 3 novembre 2021

Le Maire,  
Francis MAHIEUX

Le Conseil Municipal sera informé à la prochaine séance

